

# La découverte de la citoyenneté



Pour beaucoup d'entre vous, cette expérience marque une véritable découverte de la citoyenneté. Découvrir la citoyenneté, c'est aussi comprendre vos droits : le droit de s'exprimer, de voter, d'être protégé. Mais avec ces droits viennent des responsabilités : respecter la loi, participer à la vie collective, être solidaire. Par exemple, voter n'est pas seulement un droit, c'est aussi un devoir de citoyen.

Souvent, on pense que la citoyenneté commence à 18 ans, avec le droit de vote. Mais en réalité, elle commence bien plus tôt, notamment avec la participation à la vie de sa commune, l'engagement pour les autres, la défense des valeurs. L'engagement citoyen n'a pas de critère d'âge et le Conseil municipal des enfants et des jeunes vous donne cette chance.

Grâce à cette instance, vous apprenez ce qu'est la démocratie : écouter les autres, débattre, faire des choix ensemble. Vous découvrez le fonctionnement de votre ville, les responsabilités des élus, et surtout, vous apprenez à devenir des citoyens actifs et responsables.

Être citoyen, ce n'est pas seulement connaître ses droits, c'est aussi agir : proposer des projets, s'impliquer, aider à améliorer le quotidien de tous. À votre échelle, vous avez un rôle à jouer : organiser une action solidaire, améliorer un lieu public ou sensibiliser vos camarades à l'environnement. Ce sont des gestes concrets et forts. Être citoyen, c'est aussi penser aux autres, ici et ailleurs, et agir pour un monde plus juste et plus durable. Chaque petit geste compte.

En participant au Conseil municipal des enfants et des jeunes, vous montrez que les jeunes ont des idées, de l'énergie, et une vraie volonté de faire bouger les choses. C'est un premier pas vers un engagement plus large, qui grandira tout au long de votre vie.

Ensemble, nous construisons une citoyenneté vivante, jeune et engagée.

**Olivier Conte, maire & Éloïse Drapeau, 1ère adjointe**

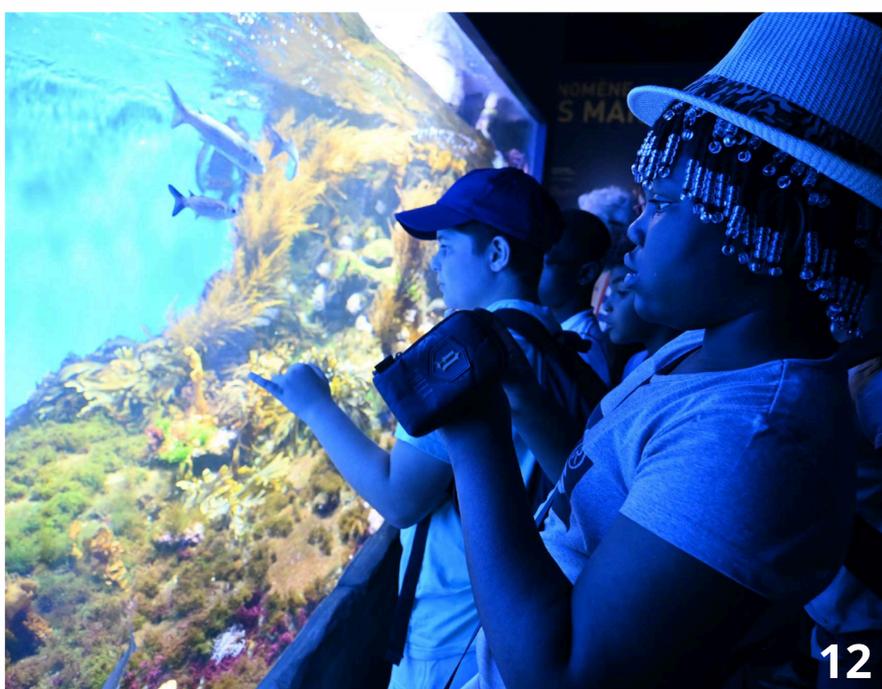
*Crédits photos : service communication et service municipal de la jeunesse*

# Conseils municipaux des enfants et des jeunes



1 - Mandat 2024-2025. 2 - Mandat 2021-2022. 3 - Mandat 2022-2023.  
4 - Mandat 2023-2024. 5 - Écharpes de conseillers (mandats 2021 à 2024).

# Sensibiliser à l'écologie



6 à 11 - Visite du domaine de Chaumont-sur-Loire et création de jardin in vitro en juillet 2024. 12 et 13 - Visite de La Rochelle (aquarium et balade en bateau) en juillet 2023



14 et 15 - Marche Éco' Fun, pour ramasser les déchets dans la ville et sensibiliser au recyclage en juin 2022. 16 et 17 - Création du potardin, le premier jardin collaboratif de la ville en juin 2023. 18 et 20 - Plantation de graines de fleurs en avril 2025 aux serres municipales pour une vente au profit de l'Unicef. 19, 21 et 22 - Visite des serres municipales et découverte du travail des agents municipaux en avril 2022.

# Ensemble et solidaire

23



24



Le Conseil municipal des enfants organise  
**une vente de plants**  
(tomates cerises et fleurs)  
**Samedi 15 juin 2024**  
de 9h30 à 12h, passage Chabrier

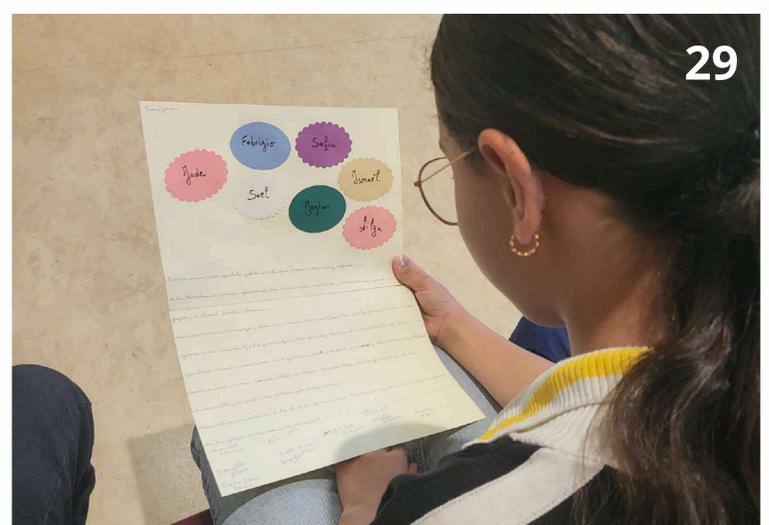
Au profit  
du **Secours Populaire**



23 et 24 - Vente de plants de tomates cerises et de fleurs au profit du Secours populaire en juin 2024. Les enfants ont planté eux-mêmes 600 semis lors des portes ouvertes des serres municipales, puis se sont occupés de leur développement chez eux. Au total, 275€ ont été récoltés pour l'association.



25 à 27 - Tous en F'été, grand moment convivial organisé deux années de suite (juin 2022 et 2023) par la commission « Citoyenneté et solidarité ». Au programme de ces moments festifs : karaoké, jeux de société, ateliers dessins et maquillage. 28 et 29 - Rencontre et échanges de lettres avec les aînés de la résidence autonomie La Diablerie.



# Soutenir le droit des enfants et l'UNICEF



30

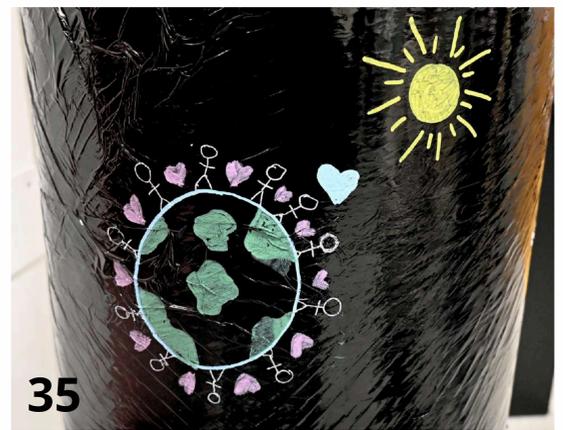


31



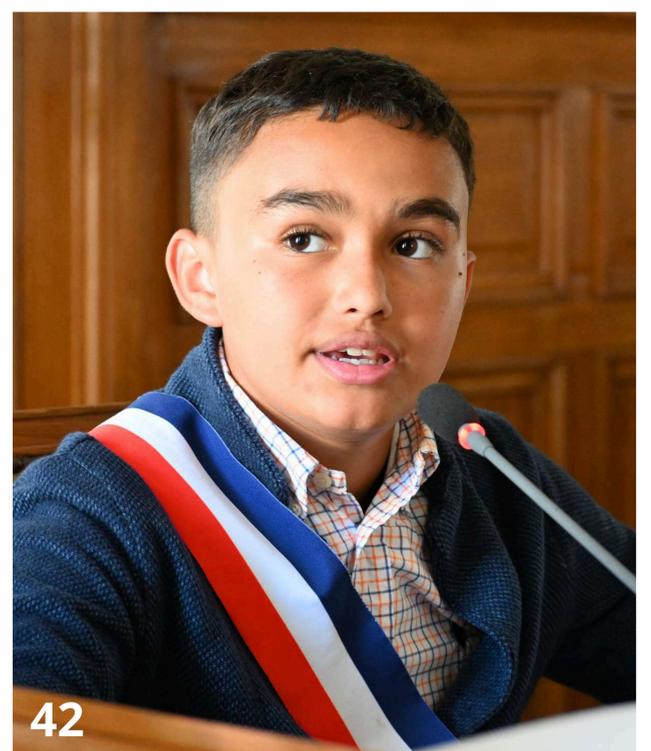
32

30 à 32 - En décembre 2021, la ville signait la convention pour devenir " Ville amie des enfants " avec l'Unicef. En février 2022, le Conseil municipal des enfants découvrait l'organisation Unicef et les nombreux droits des enfants. Ce moment d'échanges se clôturait avec l'inauguration des panneaux " Ville amie des enfants - partenaire Unicef " en présence d'Éloïse Drapeau et Amin Brimou, adjoints au maire, de Gilles Le Goff, président du comité Unicef centre ouest et Daniel Beurienne, secrétaire général du comité UNICEF centre ouest.

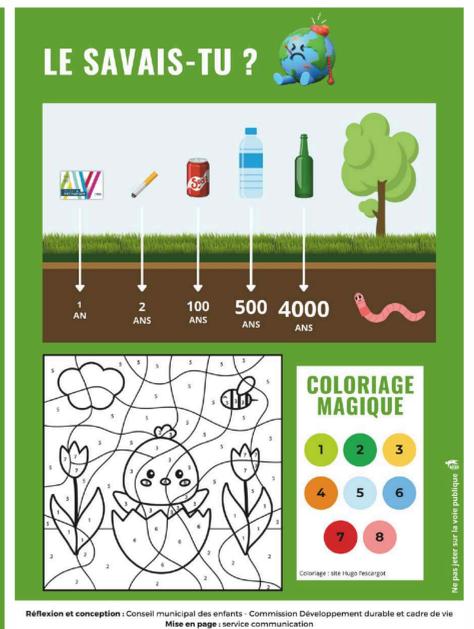
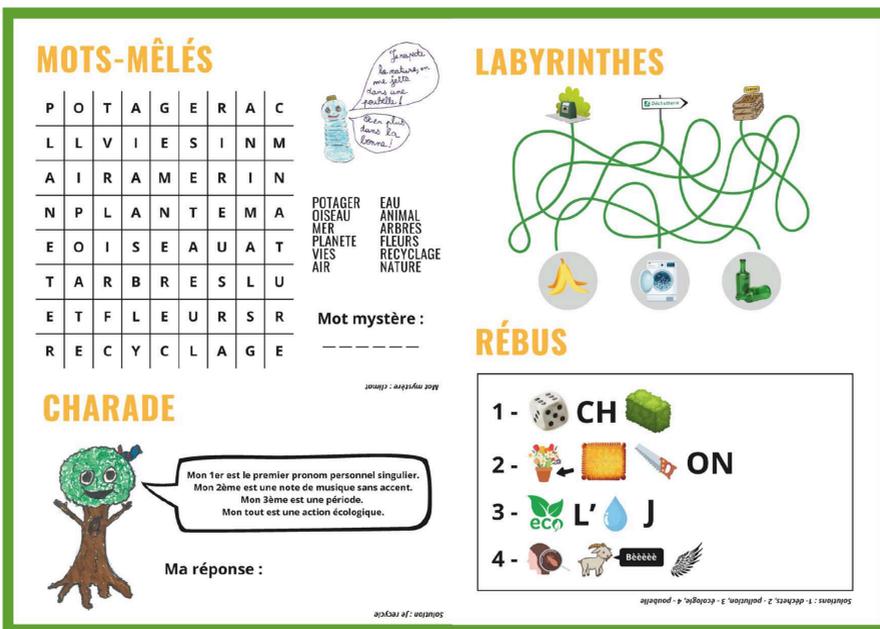


33 à 36 - Après-midi dédié aux droits des enfants à la bibliothèque en février 2025. Au programme : lecture dans le cadre du prix littérature jeunesse de l'UNICEF, fresques murales, jeux de l'oie. 37 à 39 - Vente de gâteaux au profit de l'Unicef lors du Forum des associations (2022, 2023 et 2024).

# Améliorer notre vie d'enfants



40 à 42 - Séance plénière du Conseil municipal des enfants. Ces moments d'échanges, en début et fin de mandat, permettent aux enfants de présenter leurs idées et de montrer les actions réalisées au cours de l'année.



43 et 44 - Création d'une plaquette d'informations ludique par la commission « Développement durable et cadre de vie » pour sensibiliser à l'écologie en juin 2024. La plaquette finale se trouve en dessous des photos. 45 - Pour améliorer le cadre de vie, les enfants sont consultés sur certains projets. Ici, le service des espaces verts a demandé l'avis aux élus pour choisir les nouvelles structures de jeux du square Blanqui en mars 2023. 46 - Le conseil se déplace aussi sur le terrain. Sur cette photo, il explore le quartier de la Rabaterie dans le cadre d'un diagnostic en marchant pour la métropole en mars 2023.

# Entretenir le devoir de mémoire



47 et 48 - Plantation d'arbres commémoratifs dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération lors de la cérémonie du 11 novembre 2024 au cimetière (photo 47) et à la base aérienne militaire de Tours (photo 48). 49 - Lecture de texte des jeunes élus lors de la commémoration de la Journée nationale du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation le 27 avril 2025.



50 - Salut des forces de l'ordre et des porte-drapeaux (pompiers, policiers et militaires) présents lors des commémorations. 51 et 52 - Rencontre et échanges avec les anciens combattants en avril 2023. 53 - Le conseil municipal des enfants dépose des bougies lors de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale en novembre.